L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 8 JANVIER 1887. 60me Année

Dufour & Dennet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 8 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

LE 8 JANVIER.

Il y a, aujourd'hui, soixante-douze ans, il se passait, à deux pas de la Nouvelle-Orléans, dans la plaine Chalmette, un des faits d'armes les plus mémorables qui aient eu lieu dans le Nouveau Monde, et qui restera l'une des glorieuses pages des annales de l'Union américaine. C'était le dernier des trois coups de main malheureux que tentaient les Anglais pour envahir, de nouveau, un pays qui venait de sceller leur joug : c'était le lointain écho de la guerre de l'Indépendance, la dernière consécration de la victoire de Lexington. La leçon devait être, cette fois, définitive. L'orgueilleuse et opiniâtre Grande-Bretagne se le tiendrait désormais pour dit ; elle n'aurait plus l'idée, encore moins la velléité, de mettre le pied sur un sol, à jamais affranchi de toute domination étrangère, à jamais libre, indépendant, républicanisé, démocratisé.

La Louisiane, qui n'était entrée que depuis quelques années dans le splendide giron, qui venait d'obtenir, la veille même, son titre d'Etat — la Louisiane payait ainsi largement sa dette de reconnaissance à sa nouvelle patrie ; elle gagnait brillamment ses éperons, elle conquérait noblement son droit de bourgeoisie, et comme s'il avait été écrit dans le livre des destinées des Etats-Unis, qu'il devait toujours y avoir quelque chose de français dans l'œuvre de leur affranchissement, c'était encore d'une région aux origines françaises et célèbre, tout récemment, par la France, que partait le dernier coup porté à la prépondérance anglaise en Amérique.

Il est inutile d'entrer dans les détails de cette magnifique et féconde victoire ; on l'a cent fois racontée, et partout on n'a pu que lui prodiguer les éloges, au double point de vue du courage déployé par les combattants et du service qu'ils ont rendu à l'Humanité, à la liberté. Quant à la bravoure dont y a fait preuve la population créole, elle n'a pas non plus besoin d'être vantée. Ceux qui en douteraient, n'ont qu'à se rappeler les brillantes campagnes d'il y a vingt-cinq ans, alors que tous les peuples assistaient, avec envie et plein d'admiration, à ce duel, à ce terrible conflit entre les deux sections.

S'il y a, dans les temps modernes, un peuple qui doit sa grandeur à la puissance des armes, c'est bien le peuple américain ; il lui est redevable de son existence même ; il est né de la guerre, il en est sorti tout brillant de jeunesse et de force. Si l'on en juge par le spectacle que nous offre l'histoire de toutes les nations, depuis l'antiquité jusqu'à notre époque, il est à croire qu'il aura conservé, avec soin, les sources bienfaisantes de son enfance. Si, surtout, on jette un coup d'œil sur ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique, on l'on entend, à chaque instant, le bruit du canon, où, même dans les courts intervalles où il lui est permis de goûter les douceurs de la paix, les peuples restent debout, la ligne de bataille, la carabine au pied, prêts à recommencer, le lendemain une lutte plus terrible que celle de la veille, où doit s'imposer que les Américains sont, eux aussi, armés jusqu'aux dents, et qu'ils prodiguent les millards pour grossir, sans cesse, leurs bataillons, pour perfectionner leurs engins de guerre. Il n'en est rien. A part l'épisode de l'expédition du Mexique ; à part une grande lutte fratricide qui avait pour but l'abolition d'une institution, qui, en définitive, n'était pas leur œuvre — c'était un héritage que leur avait légué la domination étrangère — les Etats-Unis n'ont pas constaté, durable, presqu'inébranlable, et l'on peut dire que c'est à la Nouvelle-Orléans, il y a de cela soixante-douze ans, que les américains ont tiré leur dernier coup de feu contre l'étranger.

Il y a plus. L'Union semble dédaigner tout ce qui pourrait venir, chez elle, les idées, les mœurs européennes ; elle fait fi des armées permanentes ; elle a des ports à protéger contre des attaques possibles de l'extérieur, elle ne veut pas les fortifier, elle n'y songe pas. Des hommes sages, prudents, ont beau lui donner avertissements sur avertissements et jeter le cri d'alarme — elle n'en tient aucun compte. Le contraste des deux situation, à droite et à gauche de l'Atlantique, est, pour le moins, étrange et l'on croit à s'en demander, avec étonnement, les raisons.

Il y en a deux bien nettes, bien claires. D'abord, le bon sens, l'esprit positif de ce peuple qui, possesseur d'un immense territoire qu'il a pour mission de peupler, de faire fructifier, n'en demande pas davantage et se déclare satisfait de la tâche qu'il a à remplir, tout en stabilité, de la rapidité prodigieuse avec laquelle il s'en acquitte. Cela suffit à sa gloire. Il laisse à d'autres le soin de passer leurs trop courtes périodes de paix à préparer leurs luttes sanglantes, effroyables. S'il a combattu — et il a combat à cité alors long, terrible — c'était pour s'affranchir du joug étranger. Du moment qu'il a, de gré ou de force, obtenu son indépendance, il a voulu en jouir en paix, et il a, sans arrière-pensée, de sérieux délibéré, déposé les armes.

La seconde raison, plus pénétrante que la première, on la trouve dans les institutions républicaines et démocratiques qu'il s'est données, dans les idées et les mœurs qui en découlent naturellement, forcément, découler.

Les Républiques modernes ne ressemblent, en rien, à celles de l'antiquité, qui n'étaient que des aristocraties, basées sur la servitude des vaincus ; des aristocraties ivres de leur gloire militaire et dévorées de l'amour des conquêtes, parce que chacun de leurs agrandissements enrichissait le nombre restreint de ceux qui, chez elles, jouissaient des privilèges du citoyen.

Les Républiques de nos jours, au contraire, sont démocratiques dans toute la force du terme. Du premier au dernier, du plus grand au plus petit, tout le monde y est égal, tout le monde y jouit des mêmes droits, mais y supporte aussi les mêmes charges ; tout y souffre de la guerre et personne ne profite de la victoire. Le temps des soldats heureux est passé ; les gigantesques ambitions d'autrefois ne trouvent plus les moyens de se satisfaire. Ceux que leurs glorieuses actions ont élevé sur le plus haut des piédestaux, à la magistrature suprême de l'Etat, sont obligés d'en descendre, au bout de quatre ans. Les plus vivaces empires croulent de tous les côtés ; à plus forte raison, ne peut-il plus s'ériger de nouveaux.

Il n'existe plus qu'un maître : C'est le peuple ; et celui-là est néfaste, soucieux de conserver ses droits, ses libertés, sa dignité, ses biens, son trésor, sa vie ; il préfère cela à la gloriole militaire et à raison.

La France a été bien humiliée, il y a quelques années ; le désir de la revanche doit bouillonner en elle. Si elle avait en un maître, nul doute qu'elle ne se fût déjà, à tout hasard, coupé la gorge avec l'Allemagne. Elle reste calme, pourtant, si forte qu'elle se sente maintenant, parce qu'elle ne veut rien risquer, parce qu'elle est déterminée à ne frapper qu'à coup sûr, parce qu'elle n'a plus d'impatientes ambitions, personnelles et dynastiques à assouvir et que, comme nation, elle a du temps devant elle. A quoi bon, aujourd'hui, une guerre cruelle qui en enfanterait, demain, une autre plus cruelle encore ?

Voilà ce que se disent les démocraties modernes. Voilà pourquoi elles ont toutes des tendances pacifiques. Elles ne veulent que des batailles nécessaires et des victoires qui profitent à l'humanité, non à quelques ambitieux.

C'est une lutte de ce genre qui a eu lieu en 1814 et en 1815 ; c'est une victoire aussi bienfaisante qui a été remportée le 8 janvier, et ce qui en fait la grandeur, c'est qu'elle a enfanté la paix ; une paix durable, inaltérable. C'est pourquoi il est à regretter que nous n'en conservions pas assez fièrement le souvenir, que nous n'en célébrions pas assez grandiosement l'anniversaire.

LOUISIANE.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 1er janvier :

Hier, à midi, le thermomètre marquait 70 degrés. Ce matin, au lever du soleil, il était tombé à 27 ; un vent violent soufflait du nord et nos habitants étaient étonnés d'un changement aussi brusque de la température.

—On a planté beaucoup de cannes depuis deux semaines sur un grand nombre d'habitations. La roulaison s'étant terminée plus tôt qu'à l'ordinaire, on a pu recommencer, de meilleure heure, les travaux des champs, à la grande joie des propriétaires et, principalement, des travailleurs.

—Il est évident que nos planteurs, sans exception, sentent aujourd'hui la nécessité de changer le présent état de choses. Le remède est connu, maintenant, de tout le monde, et chacun est prêt à le mettre en usage. Il s'agit d'établir des usines centrales.

Il a été prouvé, dans la Convention des planteurs réunie à Franklin, sur le Teche, qu'une usine centrale permettrait au fermier, grand ou petit, de cultiver ses cannes sans en être distrait par d'autres préoccupations ; qu'il n'aurait plus à employer son temps et son argent aux travaux de la roulaison ; que les dépenses en seraient considérablement diminuées et que les usines centrales pourraient facilement rapporter un bon prix, les cannes qui leur seraient vendues, et que quiconque deviendrait actionnaire dans un établissement de ce genre, tirerait un grand intérêt de l'argent qu'il y aurait placé.

Là-dessus personne ne diffère d'opinion ; pourquoi donc ne pas se mettre à l'œuvre de façon à pouvoir profiter des avantages des usines centrales, dès la saison prochaine !

—Le Bureau des directeurs de la compagnie du pont de Donaldsonville s'est réuni, jeudi dernier, dans les bureaux de son secrétaire, M. Paul Leche. Il a été déclaré un dividende semi-annuel de quatre dollars par action.

La France—calme, pacifique et prête.

Nous lisons, dans le *Journal du Havre* :

Nous voyons, avec plaisir, que la France, gouvernement et citoyens, fait bonne figure en présence des rumeurs persistantes de guerre qui circulaient, jeudi dernier, dans les bureaux de notre patrie.

C'est d'un bon signe quand un pays que l'on parle d'attaquer et de dépecer, envisage sa situation avec autant de calme, de fermeté et de confiance dans ses destinées.

"Il faut cuire engagner autrui qui s'en gagner soi-même," a dit on à peu près le grand fabuliste français La Fontaine. La maxime est plus que jamais de circonstance, et ceux qui auraient envie de chercher querelle à ce pays, feront bien, avant de mettre leur projet à exécution, de méditer un peu le texte que nous venons de rappeler.

C'est surtout la presse étrangère qui sonne contre la France en tocsin,... que ne nous remet guère.

Allemands et Anglais s'accordent pour nous donner le rôle de provocateurs. C'est dans une feuille britannique que nous trouvons cette phrase :

"La France paraît décidée à une nouvelle guerre et M. de Bismarck estime que le plus tôt, elle éclatera le mieux cela vaudra."

Mais, on sait que ce ne sont ni les Anglais ni les Allemands qu'il faut prendre pour guides quand on veut connaître la vérité sur les dispositions de la France.

Les premiers voudraient bien ne pas sortir trop précipitamment de l'Egypte ; les seconds ont à faire voter, par le Reichstag certains projets militaires qui triompheront, sans doute, dès le gouvernement dissoudre le Parlement en se passer de son vote, mais qui, néanmoins, sont soumis à quelques cahos et à des retards.

L'Agence Havas, qui communique, tous les jours, un grand nombre de documents sur ce sujet à ses correspondants de Paris et des départements, accompagne, aujourd'hui, cette communication des réflexions suivantes, très sensées :

"Les journaux étrangers continuent à commenter les bruits de guerre prochaine et même imminente qui ont couru dans les derniers temps, sans qu'on pût saisir à ces bruits une origine certaine ni une raison d'être quelconque. Nous nous bornons à mentionner cette polémique que roule dans le même cercle des suppositions ou d'insinuations et n'a qu'un intérêt de circonstances, non-une pourrons relever, parmi les articles de la presse étrangère, que ceux qui paraissent émaner d'une source autorisée."

De son côté, dans la *Justice*, M. Camille Pelletan, qui s'était déjà occupé de cette matière, réputie l'attitude que l'on prête à la France dans certaines sphères étrangères et définit le rôle qui nous convient :

"Les journaux officieux d'Allemagne continuent, dit notre confrère, à agiter la question de paix et de guerre.

"C'est surtout de la Russie qu'ils parlent ; et, en effet, une des grosses questions posées est la question de cette alliance russe sur laquelle on a tant discuté, ces temps derniers, sans grande utilité, à ce qu'il semble.

"En effet, la situation de la Russie vis-à-vis de la France d'une part, vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie de l'autre, ne dépend ni de l'issue d'une négociation ni de l'habileté d'un diplomate ; c'est la force des choses qui l'établit.....

"L'Allemagne ne pourrait être tranquillisée que de deux façons :

"En en nous rendant les provinces qu'elle nous a enlevées ; et elle n'y songe pas.

"En en nous écrasant de telle sorte, que nous ne comptions plus.

"Ainsi, elle est condamnée à vouloir détruire la France, parce qu'elle l'a mutilée. Ce ne sont ni nos actes, ni nos manifestations, ni nos paroles, ni notre attitude, ni nos projets, ni nos arrière-pensées, qui l'obligent à rester notre implacable ennemie : c'est ce qu'elle nous a fait.

"Je le demande : est-il une nation au monde qui, après des événements comme ceux de 1871, ait donné l'exemple d'une modération égale à celle de la France?..

"Et pourtant, après seize ans, c'est l'Allemagne qui nous menace de la guerre..... sous le prétexte étrange que nous devons la mériter !

"Non : la France ne veut pas la guerre : elle est passionnément attachée à la paix, et si on l'obligeait à se défendre, elle se battrait avec d'autant plus de passion, que l'agression aurait été plus révoltante.

"Voilà pourquoi sa politique est tout indiquée :

"D'abord, déchirer toutes les équivoques ; ne laisser aucun prétexte ; prouver au monde, jusqu'à satiété, que si l'on commet ce crime, de livrer l'Europe moderne, l'Europe du travail pacifique à toutes les forces de destruction, c'est contre elle et malgré elle.

"Ensuite — ne serait-ce que pour assurer le maintien de la paix — se préparer activement pour toutes les éventualités."

Toujours les enfants terribles.

Grand dîner. Loulou est à table. Parmi les invités, un ami de la maison, personnage bien connu pour ses opinions tranchantes.

Au dessert, Loulou l'interpelle à haute voix :

—Dis, monsieur, dimanche tu auras tes bosses et ton grand chapeau à pointe, pas vrai ?

—Quel chapeau, quelles bosses voulez-vous dire, mon petit ami ?

—Tu sais bien, puisqu'on a dit, avant dîner, que tu es un polichinelle !

Scène de ménage :

Lui.—Allons, bon ! voilà encore une pièce d'un dollar qui est fausse ! Sapristi c'est insupportable ça !!

Elle.—Bah ! qu'est-ce que ça fait ; tu la donneras au *janitor* pour ses étrennes.

Les bruits de guerre en Europe.

Nous les trouvons dans nos derniers journaux de France, d'Angleterre et du Continent.

Le correspondant du *Sheffield Independant*, à Londres, affirme tenir de bonne source que, dans les cercles officiels allemands, on croit à une prochaine guerre entre l'Allemagne et la France.

"Le prince de Bismarck avait calculé que le désir d'une revanche, qui s'était manifesté en France, se calmerait avec le temps. Il espérait que la France se consolerait, par l'acquisition de la Tunisie et du Tonkin, de la perte de l'Alsace-Lorraine. Le chancelier s'aperçoit, aujourd'hui, qu'il s'est complètement trompé. La France paraît décidée à une nouvelle guerre, et M. de Bismarck estime que plus tôt elle éclatera, mieux cela vaudra."

A Rome : M. Ricotti, le ministre de la guerre d'Italie, a déclaré, dans une séance de la commission du budget, que l'Italie était en état de mobiliser 12 corps d'armée, représentant, sans compter les chasseurs des Alpes, 400,000 hommes qui seront tous armés de fusils à répétition à partir du 1er janvier 1888.

Le ministre a ajouté que son collègue des affaires étrangères lui affirmait que la paix n'était pas menacée, mais que d'autres indices lui faisaient croire le contraire. En tous les cas "l'Italie peut compter sur 500,000 hommes qui seraient pour la défendre contre un ennemi, et qui pourraient jouer un rôle important *aux côtés d'un allié puissant.*"

La *République Française* du 24 décembre :

Le *Soleil* publie sous ce titre : "Est-ce vrai ?" une série de questions des plus graves, auxquelles il ne répond point d'ailleurs :

"Tout ce qu'on raconte sur les projets de l'Allemagne est-il vrai ?

"Est-il vrai que l'armée allemande se prépare pour une nouvelle campagne de France ?

"Est-il vrai que le ministère de la guerre à Berlin prend des mesures pour pousser peu à peu les forces vives de l'Allemagne du côté de la frontière de l'ouest, c'est-à-dire du côté de notre pays, de manière à concentrer sans bruit, par des mouvements successifs de troupes, deux cent cinquante à trois cent mille hommes en Alsace-Lorraine ?"

Notre confrère continue sur ce ton tout le long d'une grande colonne :

"Est-il vrai que la Belgique, séduite ou intimidée, est résignée à laisser violer sa neutralité et à livrer passage à travers son territoire aux troupes allemandes ?

"Est-il vrai qu'il y a entre l'Allemagne et l'Italie un traité d'alliance offensive et défensive ?

"Est-il vrai que M. de Freycinet, qui avait espéré que l'Allemagne appuierait la France dans l'affaire d'Egypte, n'est retiré parce que dans les derniers temps il a acquis la certitude que les sentiments du gouvernement allemand à notre égard n'étaient rien moins que bienveillants ?"

Ces graves questions sont posées, sous des formes diverses, non seulement dans le *Soleil*, mais dans beaucoup d'autres journaux. Et les commentaires dont on les accompagne ne sont pas toujours des plus politiques. On peut se demander si des questions ainsi posées, et laissées d'ailleurs sans réponse, sont d'une utilité bien pratique. Depuis 1870, la vigilance doit être à l'ordre du jour pour tous les patriotes. Les règles de conduite qui sont à suivre aujourd'hui, qui seront à suivre demain, s'imposent depuis quinze ans. Se tenir prudent et ferme, travailler sans relâche au relèvement de la patrie, c'était et c'est toujours notre premier devoir.

L'*Intransigeant* de Paris :

L'Allemagne, écrit M. Rochefort, ne pourrait être tranquillisée que de deux façons :

On en nous rendant les provinces qu'elle nous a enlevées ; et elle n'y songe pas.

On en nous écrasant de telle sorte, que nous ne comptions plus.

Ainsi, elle est condamnée à vouloir détruire la France, parce qu'elle l'a mutilée. Ce ne sont ni nos actes, ni nos manifestations, ni nos paroles, ni notre attitude, ni nos projets, ni nos arrière-pensées, qui l'obligent à rester notre implacable ennemie : c'est ce qu'elle nous a fait.

Je le demande : est-il une nation au monde qui, après des événements comme ceux de 1871, ait donné l'exemple d'une modération égale à celle de la France?..

"Et pourtant, après seize ans, c'est l'Allemagne qui nous menace de la guerre..... sous le prétexte étrange que nous devons la mériter !

"Non : la France ne veut pas la guerre : elle est passionnément attachée à la paix, et si on l'obligeait à se défendre, elle se battrait avec d'autant plus de passion, que l'agression aurait été plus révoltante.

"Voilà pourquoi sa politique est tout indiquée :

"D'abord, déchirer toutes les équivoques ; ne laisser aucun prétexte ; prouver au monde, jusqu'à satiété, que si l'on commet ce crime, de livrer l'Europe moderne, l'Europe du travail pacifique à toutes les forces de destruction, c'est contre elle et malgré elle.

"Ensuite — ne serait-ce que pour assurer le maintien de la paix — se préparer activement pour toutes les éventualités."

La *Justice* de Paris :

Il y a, en ce moment, en Europe, deux menaces de conflit : l'une qui résulte du traité de Francfort, et qui a pour objet d'Alsace-Lorraine ; l'autre qui résulte du traité de Berlin, et qui a pour objet la route de Constantinople ; l'une qui vise la France et l'Allemagne, l'autre qui vise l'Autriche-Hongrie et la Russie.

Il semble difficile que l'équilibre actuel soit rompu par une guerre sans que les deux questions se posent à la fois.

L'Evening Standard de Londres est informé que :

Les préparatifs de guerre qu'on est en train de faire en France, en Allemagne, en Italie et même en Suisse sans compter les préparatifs non annoncés dans les Parlements, mais fort visibles néanmoins en Russie et en Turquie, ont obligé le ministère de la guerre en Autriche et de prendre également quelques mesures de précaution.

Je viens d'apprendre qu'on va donner des ordres pour augmenter les approvisionnements de vivres permanents pour l'armée active ; qu'on doit augmenter la réserve permanente de provisions de bouche et des effets d'habillement et qu'on s'occupe de des quantités considérables de munitions de tout genre.

Il n'est pas prudent de donner des détails sur les préparatifs spéciaux ; mais je ne vois pas de raison pour cacher le fait que le ministère de la guerre en Autriche est averti du danger, et prend des précautions pour parer à toutes les éventualités. L'exécution de la loi sur le landsturm, votée récemment par les deux Parlements de la monarchie austro-hongroise est également poussée avec la plus grande vigueur.

Le correspondant du même journal à Berne, Suisse, lui écrit :

Les mesures militaires prises actuellement par le Conseil fédéral suisse, en vue d'une guerre, doivent être attribuées, dit-on, à une note confidentielle du gouvernement allemand.

Ce dernier aurait demandé au gouvernement suisse s'il croyait pouvoir mieux défendre ses frontières qu'en 1870. Le gouvernement allemand aurait également averti le Conseil fédéral que la France dirigerait probablement ses efforts contre la frontière suisse, et c'est pour cette raison qu'il désirerait savoir si la Suisse serait en mesure de se défendre sérieusement en cas de conflit.

La *Lanterne* de Paris :

De tous côtés on ne s'entretient que d'un prochain conflit armé, à bref délai, entre toutes les puissances européennes et quelques commerçants vont même jusqu'à restreindre leurs opérations en vue de cette éventualité.

NOUVELLES MILITAIRES DE FRANCE.

On sait qu'en cas de guerre les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon seraient appelés à d'importants emplois actifs ; le commandement des camps retranchés de Paris et de Lyon passerait alors entre les mains d'officiers généraux du cadre de réserve ou de généraux récemment promus. Ignorant les nécessités de la défense et les rouages d'un service essentiellement délicat, le nouveau gouverneur aurait à traverser une période d'études au milieu de laquelle les événements pourraient s'aggraver et exiger des décisions d'une importance exceptionnelle.

L'éventualité du renouvellement du commandement à Paris et à Lyon disparaîtra avec l'organisation qui va être donnée aux places fortes.

M. le ministre de la guerre a décidé que les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon auront désormais auprès d'eux, dès le temps de paix, leur suppléant du temps de guerre.

Le service de la place sera, à Paris et à Lyon, confié à des officiers expérimentés, à des généraux de division, véritables sous-gouverneurs, que leurs occupations journalières prépareront progressivement à leur rôle éventuel.

Le ministre de la guerre et le ministre de la marine viennent d'instituer une commission d'études de la défense du littoral, qui aura pour mission d'examiner toutes les questions relatives à la défense des côtes. Cette commission comprendra cinq représentants de chacun des deux départements ministériels. Pour la marine, on cite MM. les vice-amiraux baron Duperré, vice-président du conseil des travaux ; le général de division Dard, inspecteur général de l'artillerie ; le contre-amiral Miot, membre du conseil d'amirauté, et le capitaine de vaisseau Michel, délégué du chef d'état-major général du ministère.

Le Président de la République a signé un décret important relatif à la défense des Alpes.

Ce décret porte création, dans les deux premières zones de servitude, de la place de Briançon en avant de la porte de l'Pigneurol, d'un polygone exceptionnel.

Des constructions pourront être élevées librement dans l'étendue de ce polygone, mais sans réserve des formalités prescrites par le décret du 10 août 1856.

A partir du 1er janvier prochain et jusqu'au 1er juillet 1887, les vingt classes astreintes au service militaire se trouveront réparties de la façon suivante :

Armée active : classes 1881, 1882, 1883, 1884 et 1885.

Réserve de l'armée active : classes de 1877, 1878, 1879 et 1880.

Armée territoriale : classes de 1872, 1873, 1874, 1875 et 1876.

Réserve de l'armée territoriale : classes de 1866, 1867, 1868, 1869, 1870 et 1871.

Deux classes de réservistes seront appelées en 1887 à accomplir une période d'exercices : celles de 1878 et 1880.

Dans l'armée territoriale, la convocation comprendra la seconde partie des classes de 1874 et 1875.

Le ministre de la guerre a adressé une dépêche au commandant de la manufacture d'armes de Tulle, pour lui ordonner de rappeler tous les ouvriers qui avaient été congédiés pendant l'année 1885.

Cet ordre a été immédiatement affiché à l'entrée des ateliers de la manufacture d'armes.—Les bâtiments existants se trouvant trop étroits, des plans sont, également, arrivés pour en construire de plus vastes. La construction ne tardera pas à être mise en adjudication, ces jours-ci.

Le comte de Paris avait mis jadis à la disposition de l'autorité militaire un champ de tir situé dans le parc du château d'Eu. On se souvient que, quelque temps avant la promulgation de la loi d'exil, le bataillon qui tenait garnison à Eu fut rappelé à Rouen ; depuis lors, un autre bataillon est venu occuper les casernements d'Eu. A ce propos, M. le comte de Paris vient d'adresser la lettre suivante à M. Gilliot, administrateur du château d'Eu :

"Mon cher monsieur Gilliot,

"Je viens de voir dans les journaux que la question du champ de tir de la garnison d'Eu a été portée devant le conseil municipal de cette ville. D'après la réponse de l'administration, la solution de cette affaire paraît devoir être indéfiniment retardée. Je ne veux pas qu'une question de forme prive la garnison d'un élément essentiel pour l'instruction des troupes et compromette ainsi son maintien, au grand détriment de la ville.

"J'avais attendu, jusqu'à présent, qu'on me demandât l'usage du champ de tir situé dans mon parc. Je vais aujourd'hui aller au devant de cette démarche et je vous prie de mettre mon champ de tir à la disposition du commandant d'armes à Eu, dans les conditions qui avaient été stipulées, il y a quelques années, avec l'autorité militaire.

"Veuillez me croire votre bien affectionné,

"PHILIPPE,
Comte de Paris."

Dans une circulaire récente du ministre de la guerre qui est adressée à MM. les généraux commandants de corps d'armée, le ministre rappelle que les conseils d'administration des corps de troupes, qui ont des militaires employés au Tonkin et dans l'Annam doivent, sans aucun retard, donner télégraphiquement, et au fur et à mesure qu'ils en sont prévenus, avis des décès de ces militaires aux maires des communes où résident les familles intéressées.

En vue de dégager la responsabilité de l'autorité militaire des lenteurs qui peuvent se produire dans la transmission de ces avis aux familles, le ministre prescrit qu'il sera tenu dans chacun de ces corps de troupes un état spécial sur lequel seront mentionnées la date de la réception par le corps de l'avis du décès et la date de l'envoi de la dépêche, télégraphique ou postale, au maire chargé d'informer, avec les ménagements convenables, la famille du décédé.

C'est à la suite de nombreuses plaintes touchant des négligences incompréhensibles que le général Boulanger a pris cette décision nécessaire, et il termine ainsi son circulaire : "Le ministre rendra les chefs de corps responsables de tout retard, non justifié par un cas de force majeure, qui sera apporté dans la communication à faire aux autorités municipales."

La section technique de cavalerie a adopté deux modèles de casque qui vont être mis à l'essai dans les 18e chasseurs et 12e hussards.

L'amiral Aube, ministre de la marine, annonce que des tirs d'obus chargés avec de la mélinite, seront exécutés contre la corvette cuirassée *Belliqueuse*.

Des mannequins représentant des hommes, des pièces de bois représentant des affûts et divers objets de matériels, seront disposés à l'intérieur des entrepons du navire.

Un certain nombre d'obus, chargés de mélinite seront tirés contre les œuvres mortes non cuirassées des extrémités avant et arrière de la *Belliqueuse*.

D'autres obus seront tirés contre les parties cuirassées du réduit central.

ALLEMAGNE ET RUSSIE.—Les informations qui nous sont transmises par notre correspondant de Londres confirment absolument—dit le *Journal des Débats* du 24 décembre—les appréciations que nous avons formulées hier à cette place. On nous annonce que l'accord de l'Allemagne et de la Russie, attesté déjà depuis quelques jours par les déclarations du journal officiel de Saint-Pétersbourg et de la principale feuille officieuse de Berlin, a revêtu une forme précise, assez nette pour ne laisser au czar aucun doute sur la complète liberté d'action qui lui est garantie en Orient, assez positive pour que l'Allemagne ne puisse conserver aucune crainte de ce fantôme d'une alliance franco-russe qui lui causait on paraissait lui causer de si vives alarmes. Ceux qui voyaient dans la possibilité d'une entente entre Paris et Saint-Pétersbourg une menace pour la paix européenne doivent se trouver aujourd'hui plus rassurés.

Il est à présumer que la nouvelle d'un accord entre la Russie et l'Allemagne sera fort mal accueillie à Vienne. Elle n'y pourra surprendre personne. Il est bien évident, depuis quelques mois, que M. de Bismarck est résolu à ne pas courir le risque d'une rupture avec la Russie pour l'amour de la régence bulgare, et même pour l'amour de l'Autriche. Ce n'est point de Berlin, c'est de Londres que sont partis les conseils qui ont poussé M. Tisza et M. le comte Kalnoky à porter à la Russie une sorte de défi et à encourager ainsi la résistance des Bulgares. Il se peut, cependant, que l'Autriche ait gardé quelques illusions sur l'efficacité de la triple alliance. Si elle vient à acquérir la conviction absolue qu'elle n'aura aucun secours à attendre de l'Allemagne en cas de guerre avec la Russie, elle hésitera sans doute à se lancer dans une aussi terrible aventure, et l'enthousiasme des Hongrois, les avis intéressés de l'Angleterre, les promesses et les exhortations de l'Italie ne suffiront peut-être pas pour l'y décider.

NOUVELLES RELIGIEUSES.—A l'occasion de la fête de Noël, le collège des cardinaux cat allé présenter ses souhaits au pape.

En réponse au discours du doyen du sacré-collège, Léon XIII a protesté contre le mouvement anticlérical de l'Italie, contre les attaques dont sa personne et l'Eglise sont l'objet, contre la loi qui dépouille l'Eglise des derniers restes de son patrimoine et contre l'ingérence indue de l'élément laïque.

Le pape a protesté également contre l'expulsion des religieuses, contre les meetings anticléricaux organisés avec la tolérance du gouvernement, et a constaté qu'il ne lui restait d'autre liberté que celle laissée aux pontifes romains dans les premiers temps de l'Eglise.

Il a terminé son allocution en renouvelant toutes ses protestations contre la situation qui lui a été faite.

On mande, de Rome, à la *Lombardia* qu'à la suite des démarches faites pour le compte du ministère et de la cour par M. Anzino, le Vatican a adressé des instructions aux missions catholiques en Orient, dans les pays qui recevront la visite du prince de Naples pendant son voyage, pour que le prince soit accueilli avec les égards dus au fils de Marguerite de Savoie.

Dans ces instructions, on ne parle point de l'héritier présomptif du trône.

Le prince de Naples fera de larges aumônes aux églises et aux écoles des missions catholiques.

Deux membres de la haute aristocratie austro-allemande, le prince Charles de Hohenlohe-Langenbourg, et le jeune comte Paul d'Huyn, viennent d'entrer dans la Compagnie de Jésus.

Le prince Charles de Hohenlohe-Langenbourg, né le 11 mai 1866, est fils du prince Louis et de la comtesse Gabrielle de Trautmansdorf ; le comte Paul d'Huyn est fils du comte d'Huyn Sarathomi.

SUISSE.—On mande, de Berne, que le Conseil national a décidé hier de se réunir en session extraordinaire le 12 avril de l'année prochaine.

Suivant une dépêche adressée, de Berne, au *Standard* de Londres, le bruit courait dans cette ville que les étudiants allemands qui font leurs études en Suisse ont reçu l'ordre de rejoindre leurs régiments respectifs et que beaucoup d'officiers en congé ont été avisés d'avoir à se tenir prêts à rentrer en Allemagne au premier signal.

Une dépêche de Berne, 24 décembre, annonce que les Chambres se sont ajournées au 12 avril, après s'être mises d'accord pour adopter les lois concernant l'organisation du landsturm et la création d'un monopole fédéral pour la fabrication et la vente de l'alcool.

La ratification de la convention internationale sur la propriété industrielle a été ajournée au 12 avril.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue de Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov8d—1an PP

LOI DU DIMANCHE.
L'Etoile Rouge
Vendra jusqu'à 10 heures du soir le samedi.
8janv—1f

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
BOTTE ROUGE
Coin des rues Ursulines et Dauphine.
Bottes, souliers et bottines,
A BON MARCHÉ.

GEORGE WAGNER.
11 déc—1 sem—3 m—sam, dim, mer.

E. BARBIER,
Horloger et Bijoutier.
Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie.
RÉPARATIONS.
Bas prix et garantie.
60 RUE ROYALE.
ENTRE BIENVILLE ET CONTI.
9déc—1m jeu sam dim

Avis spécial.

Bureau du Collecteur des Taxes d'Etat,
District Supérieur, Paroisse d'Orléans,
No 77 rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 5 Janvier 1887.

A tous ceux qui font des affaires dans le District Supérieur de la Paroisse d'Orléans : Vous êtes par le présent notifiés de venir à ce bureau et payer votre LICENCE D'ETAT pour l'année 1887 AVANT LE 1er MARS 1887, afin d'éviter les frais de cour, 10 pour cent de pénalité pour honoraires d'avocat, et 2 pour cent d'intérêt.

J. D. HOUSTON,
Collecteur des Taxes d'Etat du District Supérieur, paroisse d'Orléans.
5 janv—5,7,9,12,14,16

AVIS
A NOS AMIS ET AU PUBLIC.
Nous avons transporté nos magasins aux Nos. 29, 31 et 33 rue du Canal, local que nous occupions avant l'incendie. L'édifice a été restauré complètement, agrandi, et disposé de manière à nous permettre de déployer avec symétrie
Notre nouveau stock de Marchandises choisies avec le plus grand soin, et se composant de Vêtements confectionnés pour hommes, jeunes garçons et enfants, Chapeaux et linge de dessous
Nous offrons le tout à des Prix plus faibles que jamais.
C. LAZARD & Cie.
24 oct—86 1 no—dim mar jeu sam Nos 29, 31 et 33 rue du Canal.

Profitez de la chance offerte.
Vente spéciale de Pardessus de $3 à $35 valant le double. Allez chez
M. LION & CIE,
Pour des Habillements confectionnés pour hommes et enfants à bon marché.
Habillements faits sur commande, dernier genre, moitié prix, par des coupeurs de premier ordre.
Chapeaux, Malles, Valises et articles de toilette pour hommes.
Il faut que tout ce grand stock soit vendu dans un temps très limité
M. LION & Cie.,
195, 197 et 199 rue Decatur, en face du marché français à la viande.
11 dé—1m Sam Dim Jeu

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.
La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus modestes. Depuis quelques jours, en prévision de vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public comme rarement il en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres la vente de pianos renommés dans le monde entier : STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR SOHNER, FISCHER, PRAKE et les meilleures orgues telles que : CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle annonce plus de cent pianos d'occasion de tous les fabricants qui seront vendus à moitié de leur valeur pour de comptant ou payable mensuellement afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modérés.
CAMISES, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter ces magasins avant de acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127